

Département de l'Aveyron République française 17 Rue Aristide Briand - CS 53 531 - 12035 RODEZ Cédex 9 Tel. 05 65 73 83 00 – www.rodezagglo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Membres du Conseil

En exercice: 50

Présents physiquement: 39

Conseillers ayant donné procuration : 8 Conseillers excusés non représentés : 3

Votes Pour: 47 Vote Contre: 0 Abstention: 0

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 17 heures, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Rodez agglomération s'est réuni à l'Hôtel de Rodez agglomération, salle de l'Amphithéâtre, 17 rue Aristide Briand à Rodez, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Christian TEYSSEDRE, Président, Maire de Rodez, et dûment convoqué le 11 décembre 2024.

Conseillers présents : 39

Isabelle BAILLET-SUDRE, Dominique BEC, Marion BERARDI, Alain BESSIERE, Martine BEZOMBES, Jean-François BOUGES, Monique BULTEL-HERMENT, Nathalie CALMELS, Guy CATALA, Florence CAYLA, Martine CENSI, Alexis CESAR, Jean-Michel COSSON, Maryline CROUZET, Gulistan DINCEL, Joseph DONORE, Jacques DOUZIECH, Bernard FERRAND, Francis FOURNIE, Patrick GAYRARD, Mathieu GINESTET, Elisabeth GUIANCE, Danièle KAYA-VAUR, Jean-Philippe KEROSLIAN, Sylvie LOPEZ, Christian MAZUC, Jacques MONTOYA, Laurence PAGES TOUZE, Alain PICASSO, Pascal PRINGAULT, Alain RAUNA, Jean-Paul REMISE, Elodie RIVIERE, Jean-Pierre ROGER, Jean-Philippe SADOUL, Régine TAUSSAT, Christian TEYSSEDRE, Florence VARSI, François VIDAMANT.

Conseillers ayant donné procuration: 8

Valérie ABADIE-ROQUES	à	Dominique BEC
Céline ALAUZET	à	Maryline CROUZET
Didier BOUCHET	à	Florence CAYLA
Fabienne CASTAGNOS	à	Martine BEZOMBES
Mathilde FAUX	à	Jean-Michel COSSON
Dominique GOMBERT	à	Jean-Philippe SADOUL
Christophe LAURAS	à	Régine TAUSSAT
Marie-Noëlle TAUZIN	à	Gulistan DINCEL

Conseillers excusés non représentés : 3

Serge JULIEN, Anne-Sophie MONESTIER-CHARRIE, Jean-Luc PAULAT.

Secrétaire de séance : Marion BERARDI

241217- 263-DL – SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS TARIFICATIONS 2025 DES PRESTATIONS DE GESTION DE DECHETS AUPRES DES PROFESSIONNELS

RAPPORTEUR: Florence CAYLA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2333-78 et L.5216-5 ; Vu la compétence obligatoire de Rodez agglomération « Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés » ;

Considérant ce qui suit :

1 PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DE LA REDEVANCE SPECIALE

En application de l'article L2333-78 du CGCT, les établissements publics de coopération intercommunale peuvent instituer une redevance spéciale pour la collecte et l'élimination des déchets issus des activités professionnelles collectés avec les déchets ménagers sans sujétion technique particulière. Ces prestations sont soumises à facturation. 1 240 000€ ont été prévus au budget prévisionnel autonome 2025 du SPGD en recettes de fonctionnement – chapitre 70 – compte 70612.

Pour ces prestations auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale, sont proposés les tarifs suivants :

1.1 Collecte des déchets d'activités :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
collecte annuelle secteur C2	107.53 €/an	108.82 €/an
collecte annuelle secteur C3	150.54 €/an	152.35 €/an
collecte annuelle secteur C4	175.59 €/an	177.70 €/an
collecte annuelle secteur C5	195.71 €/an	198.06 €/an
collecte annuelle secteur C6	210.75 €/an	213.28 €/an

L'évolution des tarifs de la collecte des déchets est calculée sur la base du taux d'inflation annuel à la fin octobre, soit +1.2 %.

1.2 Traitement ou valorisation des déchets d'activités

1.2.1 Ordures ménagères assimilées et biflux *

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 240 litres	5.04 € par collecte	5.77 € par collecte
bacs 340 litres	7.14 € par collecte	8.18 € par collecte
bacs 360 litres	7.56 € par collecte	8.66 € par collecte
bacs 500 litres	10.50 € par collecte	12.03 € par collecte
bacs 660 litres	12.60 € par collecte	14.43 € par collecte
bacs 770 litres	16.17 € par collecte	18.52 € par collecte
sacs 30 litres	0.63 € par collecte	0.72 € par collecte
sacs 50 litres	1.05 € par collecte	1.20 € par collecte
sacs 100 litres	2.10 € par collecte	2.41 € par collecte
déchets en vrac	0.021 € par litre	0.0241 € par litre
conteneur 5 m ²	84 € par collecte	96.21€ par collecte
conteneur 4 m²	63 € par collecte	72.15 € par collecte
conteneur 3 m ²	42 € par collecte	48.10 € par collecte

1.2.2 Déchets recyclables assimilés en mélange :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 240 litres	1.09 € par collecte	0.88 € par collecte
bacs 340 litres	1.55 € par collecte	1.25 € par collecte
bacs 360 litres	1.64 € par collecte	1.32 € par collecte
bacs 500 litres	2.28 € par collecte	1.84 € par collecte
bacs 660 litres	2.74 € par collecte	2.21 € par collecte
bacs 770 litres	3.51 € par collecte	2.83 € par collecte
sacs 30 litres	0.14 € par collecte	0.11 € par collecte
sacs 50 litres	0.23 € par collecte	0.19 € par collecte
sacs 100 litres	0.46 € par collecte	0.37 € par collecte
déchets en vrac	0.005 € par litre	0.00403 € par litre
conteneur 5 m2	20 € par collecte	16.13 € par collecte
conteneur 4 m2	15 € par collecte	12.09 € par collecte
conteneur 3 m2	10 € par collecte	8.06 € par collecte

1.2.3 Ordures ménagères assimilées broyées ou compactées

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 240 litres	11.59 € par collecte	12.40 € par collecte
bacs 340 litres	15.31 € par collecte	16.38 € par collecte
bacs 360 litres	15.63 € par collecte	16.72 € par collecte
bacs 500 litres	litres 21.24 € par collecte 22.73 € par collect	
bacs 660 litres	27.18 € par collecte	29.08 € par collecte
bacs 770 litres	31.27 € par collecte	33.46 € par collecte

Les tarifs de traitement des ordures ménagères assimilées et des déchets recyclables en mélange suivent l'évolution des tarifs établis par le SYDOM pour 2025.

1.3 Valorisation des déchets recyclables à flux unique – carton :

Rodez agglomération réalise des collectes pour les professionnels pour les flux de carton. Une tarification dans le cadre de la Redevance Spéciale est proposée pour le traitement de ce flux.

Cartons	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 770 litres	1.25 € par collecte	1.28 € par collecte
conteneur 5 m²	6.66 € par collecte	6.85 € par collecte
conteneur 4 m²	5.00 € par collecte	5.14 € par collecte
conteneur 3 m ²	3.33 € par collecte	3.42 € par collecte

L'évolution des tarifs se base sur l'augmentation du coût aidé à la tonne constaté sur l'année d'exercice 2024.

2 PRESTATIONS DE COLLECTE AUPRES DES PROFESSIONNELS PAR BENNES OU PAR COMPACTEURS

Rodez agglomération effectue des opérations récurrentes de collectes auprès des professionnels de Rodez agglomération, par bennes ou compacteurs ; ces prestations comprennent la location du matériel de collecte (bennes), le transport (bennes ou compacteurs) et le traitement des déchets.

Pour les prestations de collecte auprès des professionnels, par bennes ou compacteurs, il est proposé pour 2025 les tarifs suivants :

2.1 Location de bennes :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
location de bennes à déchets 20m³	58.22 € par mois par benne	58.92 € par mois par benne
location de bennes à déchets à capot fixe 30 m³	83.17 € par mois par benne	84.17 € par mois par benne
location de bennes à volets de 12 m³	69.25 € par mois par benne	70.08 € par mois par benne

L'évolution des tarifs de location des bennes est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

2.2 Transport de bennes ou compacteurs

-	Tarifs 2024	Tarifs 2025
transport de bennes à déchets ou de compacteurs	5.90 € / kilomètres	6.14 € / kilomètres

L'évolution des tarifs de transport de bennes est calculée sur la base des coûts réels.

2.3 Traitement des déchets d'activités :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
ordures ménagères assimilées ou DIB non valorisables	211.33 € par tonne	219.47 € par tonne
déchets valorisables en mélange	141.48 € par tonne	114.08€ par tonne
déchets verts	41.69 € par tonne	43.36 € par tonne
bois	82.29 € par tonne	85.58 € par tonne
cartons	53.94 € par tonne	55.44 € par tonne

Le tarif de traitement des ordures ménagères assimilées ou des DIB non valorisables, est calculé en appliquant le tarif 2024 facturé par le prestataire privé du SPGD, additionné de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) en augmentation (+7.70€ TTC/tonne en 2025).

Le tarif de traitement des déchets valorisables en mélange suit l'évolution des tarifs 2025 du SYDOM.

Les tarifs de traitement des déchets verts et de bois sont calculés en appliquant les tarifs 2024 facturés par le prestataire privé du SPGD.

Ces tarifs ne s'appliquent pas dans le cadre d'un besoin ponctuel et isolé d'un professionnel.

3 PRESTATIONS DE NETTOYAGE POUR LES PROFESSIONNELS DE MATERIELS DE COLLECTE

Dans le cadre de ses missions, le SPGD est amené à nettoyer les matériels de collecte des professionnels, soit à la demande de ces derniers, soit par mesure de salubrité en raison d'un manque d'entretien de ces matériels par le professionnel.

Pour les prestations de nettoyage des matériels de collecte, il est proposé pour 2025 les tarifs suivants :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
nettoyage d'un compacteur ou d'une benne	27.59 € par nettoyage	27.92 € par nettoyage
nettoyage d'un bac 770 litres	10.85 € par nettoyage	10.98 € par nettoyage

L'évolution des tarifs nettoyage suit le taux d'inflation annuel.

4- PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES MATERIELS DE COLLECTE DEDIES AUX HABITANTS D'UNE OPERATION IMMOBILIERE OU DE PROFESSIONNELS

Le SPGD est amené à conventionner avec les gestionnaires des copropriétés pour l'entretien et l'usage des matériels de collecte. Il est proposé pour 2025 les tarifs suivants :

	Tarifs 2024	Tarifs 2	025	
conteneur enterré	 - 45.54 € par nettoyage interne par contenant - 55.49 € par nettoyage externe par contenant - 52.95 € de frais de maintenance par contenant par intervention 	forfait €/an	de	155.83
conteneur aérien	 - 34.95 € par nettoyage par contenant - 55.49 € par nettoyage par contenant - 52.95 € de frais de maintenance par contenant par intervention 	forfait €/an	de	145.11

L'évolution des tarifs de location des bennes est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

5 PRESTATIONS DE COLLECTE PONCTUELLES LORS DE MANIFESTATIONS

Lors de manifestations, Rodez agglomération doit être sollicitée afin de mettre à disposition des contenants, et effectuer des opérations de collecte des déchets générés. Les prestations comportent la location de conteneurs à déchets, la location de bennes à déchets, la collecte et le traitement des déchets.

Pour les prestations de collecte ponctuelles lors de manifestations, il est proposé pour 2025 les tarifs suivants :

5.1 Location de bennes à déchets :

	Tarif par benne 2024	Tarif par benne 2025
location de bennes à déchets	10 € par jour	10.12 € par jour par benne
location de bennes à déchets au-delà de 5 jours de location	58.22 € par mois	58.92 € par mois par benne

L'évolution des tarifs est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

5.2 Location de conteneurs à déchets :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 360 litres	14.24 € par semaine	14.41 € par semaine
bacs 770 litres	17.10 € par semaine	17.31 € par semaine

L'évolution des tarifs est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

5.3 Collecte et traitement des déchets de manifestations :

	Tarifs 2024	Tarifs 2025
bacs 360 litres déchets résiduels et biflux	8.60 € / bac collecté	8.70 € / bac collecté
bacs 770 litres déchets résiduels et biflux	12.89 € / bac collecté	13.04 € / bac collecté
bacs 360 litres déchets recyclables	4.74 € / bac collecté	4.80 € / bac collecté
bacs 770 litres déchets recyclables	4.82 € / bac collecté	4.88 € / bac collecté
déchets présentés en vrac tous flux	趣	40€ / m³ de déchets collectés

L'évolution des tarifs est calculée sur la base du taux d'inflation annuel.

Le Bureau de Rodez agglomération, réuni pour orientation le 3 décembre 2024, a émis un avis favorable sur le projet de délibération présenté.

Cette communication entendue et après en avoir délibéré, le Conseil de Rodez agglomération, à l'unanimité :

- approuve les tarifs 2025 pour :
 - les prestations de collecte auprès des professionnels dans le cadre de la redevance spéciale,
 - les prestations de collecte auprès des professionnels par bennes ou par compacteurs,
 - les prestations de nettoyage auprès des professionnels, de compacteurs ou de conteneurs,
 - les prestations de collectes ponctuelles lors de manifestations,
- autorise le Président à signer tout document à intervenir dans le cadre de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits, et ont signé les membres présents.

Le Président et la Secrétaire de séance, Signée par M. Christian TEYSSEDRE Signée par Mme Marion BERARDI Publiée par voie électronique le 20 décembre 2024 Dématérialisé

Accusé de réception d'un acte en préfecture

SERVICE PREVENTION ET GESTION DES DECHETS TARIFICATIONS 2025

Objet de l'acte : DES PRESTATIONS DE GESTION DE DECHETS AUPRES DES

PROFESSIONNELS

Date de décision: 17/12/2024

Date de réception de l'accusé 23/12/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 241217263DLb

Identifiant unique de l'acte : 012-241200187-20241217-241217263DLb-DE

.......

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 3.6.1

Domaine et patrimoine

Autres actes de gestion du domaine prive

décisions en matière de tarifs

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier: 241217-263-DL - SPGD - Tarifs professionnels.pdf (99 DE-012-

241200187-20241217-241217263DLB-DE-1-1_1.pdf)